



« L'armée doit désormais retrouver sa place dans le cœur des ivoiriennes et ivoiriens. Le lien armée-nation, repensé, permettra également de valoriser l'image que ses membres ont d'eux-mêmes. C'est pourquoi les Forces de Défense et de Sécurité doivent jouer leur rôle de "fabrique de cohésion nationale". Ainsi donc, l'armée doit être au service de la cohésion sociale ».

Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire

CADRE NORMATIF / RÉFORMES

Renforcement du cadre juridique et institutionnel et réorganisation des Forces Armées

- **Réorganisation des Forces Armées de Côte d'Ivoire**
Création des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) en 2011 par ordonnance portant unification des Forces Armées Nationales et des Forces Armées des Forces Nouvelles ;
- **Renouvellement de la chaîne de commandement des Armées et de la Gendarmerie Nationale ;**
- **Création des Forces Spéciales au sein des FACI en 2011 ;**
- **La création de 04 nouvelles unités en 2012 pour répondre aux défis sécuritaires :**
 - Bataillon de Sécurisation de l'Ouest (BSO) - Man ;
 - Bataillon de Sécurisation de l'Est (BSE) - Abengourou ;
 - Bataillon de Sécurisation du Nord-Ouest (BSNO) - Odienné ;
 - Bataillon de Sécurisation du Sud-Ouest (BSSO) - San Pedro.
- **Création d'un Bataillon Logistique en 2012 pour participer à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) ;**
- **Mise en place d'un Groupe de travail en 2012 pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de RSS et une lettre de politique du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réintégration (DDR) des ex-combattants ;**

- **Création d'une autorité pour le DDR en 2012 (assurer l'orientation générale, la coordination, la supervision et l'exécution des actions de DDR) ;**

● **Volet Défense de la RSS**

Quatre documents d'orientation stratégique rédigés :

- Politique de Défense ;
- Concept d'emploi des Forces ;
- Doctrine d'emploi des Forces ;
- Programme présidentiel d'urgence militaire.

6 textes adoptés :

- Décret portant création du Centre Interarmées de Formation Initiale des Militaires du Rang (CIFIM) adopté en 2015 ;
- Loi portant organisation de la défense et des Forces Armées de Côte d'Ivoire promulguée en 2016 ;
- Loi portant Code de la Fonction militaire promulguée en 2016 ;
- Loi portant Programmation Militaire pour les années 2016 à 2020 promulguée en 2016 ;
- Décret portant organisation du Ministère de la Défense adopté en 2016 ;
- Décret portant création de l'Institut d'Etudes stratégiques et de Défense (IESD) adopté en 2018.

RÉALISATIONS / RÉSULTATS

Renforcement des capacités managériales et opérationnelles des Forces Armées

Suite à l'allègement de l'embargo



- ▶ Reprise et constante progression de la formation

- ▶ Reprise de l'acquisition d'équipements



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MANAGÉRIALES

- Formation de plusieurs Officiers à l'école de guerre, au diplôme d'Etat-major, au cours des capitaines, au cours supérieur interarmées de l'intendance et au cours d'application d'officiers dans une vingtaine de pays étrangers ;
- Formation des sous-officiers dans une dizaine de pays africains pour le brevet supérieur, le brevet élémentaire, le certificat technique, le perfectionnement et la formation initiale.





INFRASTRUCTURES

Infrastructures de formation

- Construction de l'Académie des Métiers de l'Air d'Abidjan (AMAA)
- Construction de l'Institut d'Etudes Stratégiques de Défense (IESD) à Zambakro ;
- Extension de l'Ecole de Gendarmerie de Toroguhé ;
- Construction de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT) ;
- Rénovation de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) de Bouaké ;
- Rénovation et extension de l'Ecole des Forces Armées de Zambakro
- Rénovation de l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT) de Bingerville.

Prise en compte du genre

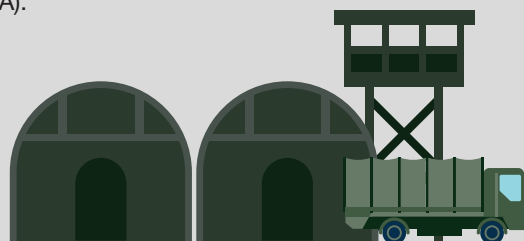
- Travaux de construction de dortoirs pour filles dans les Ecoles de Gendarmerie d'Abidjan et de Toroguhé ;
- Travaux de construction des dortoirs à l'Ecole Militaire Préparatoire et Technique (EMPT) de Bingerville (pour la prise en compte du genre et l'introduction de classes préparatoires).

Infrastructures sanitaires

- Construction de 03 hôpitaux militaires (Bouaké, Daloa, Korhogo) ;
- Extension de l'Hôpital Militaire d'Abidjan (HMA) ;
- Rénovation du Centre de Formation de l'HMA.

Autres infrastructures

- Construction du cantonnement des FACI de Grabo ;
Construction du cantonnement des Forces Spéciales à Olodio ;
- Réhabilitation de 43 casernes sur l'ensemble du territoire ;
- Construction du siège du Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique de l'ouest (CRESMAO) ;
- Construction de la base principale des Forces Spéciales à Jacquville ;
- Remise en état de l'atelier de la Marine Nationale ;
- Construction de 10 nouvelles cuisines dans les casernes en 2018 ;
- Rénovation de l'Escadron de Gendarmerie d'Abobo ;
- Rénovation et extension de la base des Forces Spéciales de Yamoussoukro ;
- Rénovation et la construction des soutes et de dépôts à carburant pour le ravitaillement des Forces ;
- Construction et l'équipement d'une salle de veille stratégique au Ministère de la Défense ;
- Remise en état du Centre Opérationnel Interarmées (COIA).



EQUIPEMENT DES FORCES



Forces Armées en général

- Mise à disposition de 1 200 véhicules (de la gamme tactique et commerciale et des blindés légers)
- Mise à disposition de 2000 motocyclettes



Marine Nationale

- 30 embarcations
- 7 vedettes rapides
- 4 patrouilleurs de 26m
- 2 patrouilleurs rapides de 33m



Armée de l'air

- 3 hélicoptères MI 24
- 2 avions de transports de troupes
- 1 avion multifonctions
- 2 MI 8 en 2020
- 2 MI 24 (à livrer en 2020)

Développement du système de formation

- ▶ Intégration des filles à l'EMPT en 2013 ;
- ▶ Ouverture du concours des sous-officiers de Gendarmerie aux filles en 2014 pour la rentrée scolaire 2015-2016 ;
- ▶ Sortie des quatre premières femmes Officiers de la Gendarmerie en 2015 ;
- ▶ Ouverture du Centre Interarmées de Formation et d'Instruction des Militaires du Rang (CIFIM) de Séguéla en 2014 pour répondre aux besoins d'harmonisation et de standardisation de la formation initiale des soldats de toutes les Armées ;
- ▶ Ouverture de l'Académie des Métiers de l'Air d'Abidjan (AMAA) en 2014 avec la formation de 10 élèves-mécaniciens et 06 pilotes hélicoptères ;
- ▶ Session inaugurale de l'Institut d'Etudes Stratégiques et de Défense (IESD) en 2015.





Amélioration de l'environnement sécuritaire

DÉSARMEMENT

38 416

armements recueillis
(dont 34 798 fusils et grenades et
3 618 obus et roquettes)

3 093 441

munitions enregistrées

RÉINTÉGRATION DES EX-COMBATTANTS

74 068

ex-combattants recensés
biométriquement,
réinsérés et réintégré

SÉCURITÉ

1,2 Indice Général Ivoirien
de Sécurité (IGIS) est passé
d'une valeur moyenne annuelle de
5,2 en 2012 à 1,2 en 2020

Mise en œuvre continue
de diverses opérations
de sécurisation des événements
spéciaux, des zones frontalières,
des biens et des personnes
sur l'ensemble du territoire

Mise en œuvre de la réforme des ressources humaines



- Opération de recensement biométrique des militaires et gendarmes sur l'étendue du territoire national lancée en avril 2017
- 4449 militaires rayés des effectifs au 31 janvier 2020 dans le cadre du programme de départs volontaires à la retraite des militaires sur la période 2017-2020

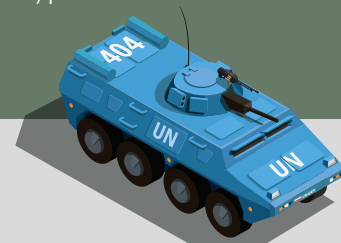
Mise en œuvre de la diplomatie de défense

- **Signature d'un Traité instituant un Partenariat de coopération militaire entre la France et la Côte d'Ivoire en janvier 2012 à Paris en France. L'accord comporte trois parties :**
 - les principes généraux du partenariat de défense ;
 - le statut des membres du personnel engagés dans le partenariat ;
 - les dispositions diverses et finales.
- **Signature de conventions en application dudit Traité en août 2012 :**
 - l'appui au commandement et à l'organisation des Armées ;
 - l'appui au commandement et à l'organisation de la Marine Nationale ;
 - l'appui à la formation des cadres des Armées ;
 - l'appui à la formation de sécurité intérieure Gendarmerie.
- **Transformation depuis janvier 2015 de la Force Licorne en Forces françaises en Côte d'Ivoire avec une vocation d'intervention ouest-africaine ;**
- **Réorganisation des postes d'Attachés de Défense (AD) conformément à l'évolution des relations diplomatiques entre pays ;**
- **Installation des Attachés de Défense accrédités en Côte d'Ivoire à partir de 2014 ;**
- **Tenue régulière des réunions du comité conjoint de suivi des accords de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina ;**
- **Signature d'accords de coopération technique et militaire avec :**
 - le Cameroun et le Bénin en 2014 ;
 - la Turquie, la Chine et le Sénégal en 2015 ;
 - le Libéria et le Maroc en 2016 ;
 - la Russie et le Canada en 2017.



Contribution à la paix et à la stabilité sous régionale, régionale et internationale

- Projection d'une compagnie de protection de 150 hommes à Tombouctou au Mali en 2017 ;
- Participation d'un bataillon ivoirien équipé et entraîné de 650 hommes aux opérations de maintien de la paix sur le continent africain. Ce bataillon a débuté sa projection sur le théâtre au Mali en novembre 2019 ;
- Participation des Forces Armées de Côte d'Ivoire aux opérations extérieures de soutien à la paix sous mandat de l'ONU, de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- Mise en œuvre d'opérations conjointes avec les forces internationales en matière de patrouilles, d'échanges de renseignements, de formation et de manœuvres ;
- Désignation de Côte d'Ivoire en mai 2015 à Accra, pour abriter le siège du Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique de l'Ouest (CRESMAO) ;
- Election de la Côte d'Ivoire en juin 2017 comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour un mandat de 02 ans.



Renforcement de la cohésion sociale et promotion de la cohésion au sein des Forces Armées

3 347

ex-exilés recensés
et pris en compte
en 2014

1 300

sites libérés
lors de l'opération de
libération des sites
publics et privés
illégalement occupés par
les militaires

Organisation de tournois sportifs

au sein des Forces Armées dans
les régions militaires et dans
les unités (certaines des compétitions
sont élargies aux Forces paramilitaires,
aux Forces internationales et à des
équipes civiles)

Sensibilisation au Racket et à la corruption

par les Chefs de corps
dans le cadre de la lutte contre la
corruption et le racket